

**FIDUFRANCE CONSEILLE SELECTOUR POUR LA CREATION AVEC AFAT VOYAGES  
DU GROUPEMENT AS VOYAGES,  
PREMIER RESEAU D'AGENCES DE VOYAGES EN FRANCE**

**17 DÉCEMBRE 2009 : RAPPROCHEMENT DE SELECTOUR AVEC AFAT VOYAGES**

En discussion depuis le mois de novembre 2008, le rapprochement de Selectour et Afat Voyages est devenu effectif le 17 décembre 2009, à l'issue des assemblées générales des adhérents des deux groupements qui ont approuvé à une très large majorité l'apport des activités de services aux adhérents de Selectour au sein d'Afat Entreprise.

Ce rapprochement entre deux acteurs majeurs du secteur des voyages en France donne naissance au premier réseau de distribution de voyages de l'hexagone.

Le regroupement des membres des deux réseaux au sein d'une même coopérative contrôlant une filiale de services aux adhérents au sein de laquelle chacun d'eux peut investir, met en place la gouvernance et la structure opérationnelle permettant de valoriser les synergies et de rationaliser les performances des agences et de mailler massivement le territoire avec une présence sur 98 des 100 départements français et des agences dans plus de 610 villes, dont toutes les villes de plus de 100 000 habitants. Il permet aux adhérents de disposer d'une puissance d'achat groupé de 2,8 milliards d'euros.

La nouvelle gouvernance du Groupement deviendra opérationnelle début janvier, le Groupement réunira 4 000 experts et 1 150 agences.

**FIDUFRANCE, UNE EXPÉRIENCE RECONNUE DU DROIT DES COOPÉRATIVES ET DE LA DISTRIBUTION**

**Arnaud Bied**, avocat associé, **Joris Chaumont**, avocat fiscaliste, **Elfie Viev**, avocate collaboratrice et **Marianne Alla**, juriste, sont intervenus aux côtés de Selectour dans le montage juridique et fiscal de l'opération : les négociations entre les réseaux, les problématiques des marques, la rédaction de la documentation juridique de l'apport, la définition de règles de gouvernance originales au travers des nouveaux statuts de la Coopérative AS Voyages, de la filiale AS Voyages Entreprise et du nouveau Règlement intérieur du Groupement.

Le réseau a ainsi pu bénéficier d'une expérience et de compétences reconnues en matière de droit des coopératives et de la distribution qui ont amené Fidufance à conduire de nombreux regroupements, réorganisations et opérations de croissance externe dans le secteur du commerce associé : filialisation d'activités au sein de coopératives permettant l'entrée au capital des adhérents et le financement d'opérations de croissance externe (notamment le rachat de réseaux de franchise), fusion de coopératives, création de réseaux de franchise, de GIE, etc., dans des secteurs économiques variés : optique, bijouterie, meubles, pharmacie, restauration, communication, etc.

Afat Voyages était conseillée par **Jean-Louis Lévy**, avocat associé, **Cabinet Cabrera et Levy**, à Toulouse.

Dans un contexte de concentration dans le monde de la distribution de voyages et de production touristique, Fidufance intervient de nouveau dans une opération de rapprochement

entre deux réseaux volontaires de commerçants indépendants qui permet la pérennisation et le développement du commerce indépendant de proximité gage de pluralité et diversité de l'offre de voyages en France.

Cabinet de droit des affaires, Fidufrance réunit 29 professionnels : 5 associés, 9 collaborateurs, 7 paralegals, 5 secrétaires et 3 fonctions support.

Ses domaines de compétences sont les suivants :

- **Fusions-acquisitions** : définition en amont de la stratégie de l'opération avec le client, audit, négociation du prix et des modalités de cession, rédaction des accords, opération de restructuration, étude de la fiscalité post-opération,
- **Capital investissement** : audit, levée de fonds, convention et pacte d'actionnaires,
- **Droit des sociétés** : émission de valeurs mobilières, introduction en bourse, secrétariat juridique des sociétés cotées et non cotées,
- **Droit de l'entreprise** : contentieux, distribution, concurrence, contrats de services,
- **Droit fiscal et patrimonial** des personnes morales, de leurs dirigeants et de leurs actionnaires,
- **Propriété intellectuelle** : conseil et contentieux dans la protection d'actifs intellectuels et immatériels,
- **Droit social** : conseil et contentieux du droit du travail,
- **Droit financier** : financement de haut de bilan.

**Ses clients interviennent dans des secteurs variés** : services, hôtellerie, restauration, industrie, luxe, nouvelles technologies, médias, établissements financiers, fonds d'investissement.

**Fidufrance**

10 avenue de Messine – 75008 Paris

Tél : + 33 (0)1 44 95 97 00 - Fax : + 33 (0)1 44 95 97 02

[www.fidufrance.com](http://www.fidufrance.com)

**Contacts Presse :**

**Fidufrance** : Denys Angeloglou - [denys.angeloglou@fidufrance.com](mailto:denys.angeloglou@fidufrance.com) - +33 (0)1 44 95 97 00

**Jurimanagement** : Maria Dias - [m.dias@jurimanagement.com](mailto:m.dias@jurimanagement.com) - +33 (0)1 45 00 66 05